LA LETTRE DE MIONNAY

SOMMAIRE

Les actus....3
Échos de la vie municipale....4
Vive les associations !....8
Situation sanitaire et vie pratique....12
Les coulisses mionnézanes....14
L'Agenda....16

NOVEMBRE 2020

N°75

2 LE MOT DU MAIRE

CONCEPTION ET RÉALISATION
Mairie de Mionnay
Commission Communication

CRÉATION GRAPHIQUE
Anaïs Gaudon
www.anaisgaudon.com

IMPRESSION
Lamazière – Décines

MAIRIE DE MIONNAY
Place Alain Chapel
01390 MIONNAY

Tél : 04 72 26 20 20
Fax : 04 72 26 20 21
mairie@mionnay.fr

Retrouvez toutes les infos en ligne sur **www.mionnay.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du Mardi au Samedi : 8h30 à 12h (un samedi sur deux)
Vendredi : 13h30 à 16h30

Après un confinement de deux mois, nous espérions que l'épidémie de COVID-19 soit derrière nous, mais hélas depuis début septembre le virus reprend de la vigueur. Aujourd'hui nous sommes à nouveau confinés ; la mairie a réactivé sa cellule de crise pour les personnes vulnérables.

Comme annoncé par le Premier ministre, nous laissons nos services publics ouverts : mairie, médiathèque, et bien sûr école et périscolaire, en restant vigilants et en respectant les gestes barrières.

Malgré ce contexte, la municipalité poursuit ses projets. La salle polyvalente est terminée ainsi que l'aménagement de la voirie Sud. Les élus travaillent en commissions pour préparer les futurs travaux.

Aujourd'hui, notre Communauté de communes est enfin constituée, avec beaucoup de nouveaux maires et conseillers communautaires. Je tiens à féliciter Emilie Fleury qui représente notre commune au sein du bureau communautaire. De plus, nos élus sont présents dans toutes les commissions.
La situation financière de la Communauté de communes est délicate ; elle compte sur les retombées économiques liées au développement du parc d'activités de Mionnay, situé vers l'échangeur de l'autoroute et dont l'impact sera également positif pour notre commune. Créer des emplois est une priorité pour la nouvelle présidente Isabelle Dubois qui a à cœur de faire rayonner notre territoire : la Dombes.

La mise en place de la redevance incitative commencera ces jours prochains, pour que l'on puisse se familiariser avec cette nouvelle disposition avant son application le 1er janvier 2021. Il faudra respecter le tri et l'utilisation de bacs pucés. Vous pouvez interroger le service déchets de la Communauté de communes pour toutes vos questions à ce sujet.

Enfin, je remercie tout le personnel communal qui œuvre quotidiennement pour les Mionnézanes et Mionnézans, avec des conditions sanitaires qui se durcissent chaque semaine. Je vous demande de respecter les nouvelles réglementations pour votre santé et celle des autres.

Prenez soin de vous !

Votre Maire et
Conseiller Départemental,
Henri Cormorèche

QUE PENSEZ-VOUS DE LA COMMUNICATION DE LA COMMUNE ?

La commission communication organise un sondage afin de recueillir votre avis sur la communication de la commune. Nous comptons sur vous pour y répondre soit en remplissant le questionnaire joint à La Lettre de Mionnay puis en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en remplissant le formulaire en ligne via le lien internet figurant sur le questionnaire papier. Nous comptons sur un grand nombre de réponses pour être au plus près de vous et de vos attentes !

Basse vision
Sport à la vue
Centre auditif
☎ 04.37.92.10.77
Parking privatif
68, route de Trévoux
St ANDRE DE CORCY
Krys
Vous allez vous aimer

RECHERCHE MÉDECINS DÉSESPÉRÉMENT

Vous n'êtes pas sans savoir que notre maison de santé est en pénurie de médecins depuis des mois.

Malgré les recherches et annonces régulières, susciter l'intérêt de venir s'installer dans notre village semble plutôt difficile.
Pourtant les atouts pour exercer sur Mionnay ne manquent pas :

- Proximité de Lyon (TER 20 min)
- Horaires aménageables
- Secrétaire sur place
- Patientèle agréable

Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous et faites-vous le relais de notre annonce !

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE LA COMMUNE DE MIONNAY EN VUE DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES QUI AURONT LIEU EN 2021.

La mise en œuvre du Répertoire Électoral Unique (RÉU) et la rénovation des modalités d'inscription sur les listes électorales rendent l'inscription possible jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.
Le RÉU est géré par l'INSEE, et la loi transfère au maire la compétence des décisions d'inscriptions et de radiations (sauf exceptions).
Il existe deux possibilités pour s'inscrire :

1/ Faire les démarches en ligne sur le site du service public https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 en scannant les justificatifs demandés.

2/ Déposer un dossier de demande à la mairie.
Documents à fournir :
- Le formulaire cerfa N°12669*02 dûment rempli
- Une copie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité : carte d'identité, passeport...
- Un justificatif de domicile à votre nom de moins de trois mois
En cas de déménagement au sein de la commune :
- Informer la mairie de votre nouvelle adresse
- Fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois avec votre nouvelle adresse
Sans cette information, les courriers de propagande et votre carte électorale vont nous être retournés et vous êtes susceptible d'être radié de la liste électorale pour perte d'attache avec la commune.

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale sur le site service-public.fr

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Achille, Archibald FAYOT
né le 17 Août 2020

MARIAGE

Emeline, Emmanuelle, Françoise PAPON et Gauthier, Rémi MAYS
le 20 Août 2020

Isabelle, Claudy DELBECQ et Jean-Guillaume HETZEL
le 19 septembre 2020

Marie, Isabelle, Carole LACHENAL et Valentin VALFORT
le 19 septembre 2020

Cécile, Anne, Julie TATANGELO et Cyril GABRIEL
le 24 octobre 2020

PACS

Chloé CHAZAUD et David GONCALVES
le 23 octobre 2020

DÉCÈS

Roland, Bernard DEVELAY
le 06 août 2020

Jean-François DORSIVAL
le 07 août 2020

Lucile DEUNIAT
le 05 septembre 2020

Mohammed, Ameziane DJEDID
le 15 octobre 2020

3 LES ACTUS

4 ÉCHOS DE LA VIE MUNICIPALE

ENFIN DE RETOUR À L'ÉCOLE !

C'est avec un grand plaisir que les 205 élèves de l'école aux mille étangs se sont retrouvés dans la cour de l'école élémentaire et dans les classes maternelles le mardi 1er septembre. Après de longs mois à faire l'école à la maison, l'équipe enseignante était également ravie de pouvoir retrouver leurs élèves et leurs classes.
En cette rentrée scolaire, notons le départ de la directrice Catherine Russier, à qui nous souhaitons une bonne formation. Elle est remplacée par Sandrine Ignatio. De nouvelles institutrices sont également au rendez-vous de cette rentrée : Marjorie Meyer qui fait la décharge de la directrice, Sabrina Vyt à mi-temps sur une classe de CM1-CM2, ainsi que Claire Domier qui est AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) et Maéva Palma, apprentie ATSEM. Nous leur souhaitons à toutes la bienvenue dans notre école.
C'est donc sur neuf classes que les élèves sont répartis :
Classe de Mesdames Ignatio et Meyer :
13 PS + 14 MS
Classe de Madame Martinez :
3 PS + 8 MS + 5 GS
Classe de Madame Gaudin : 20 GS + 6 CP
Classe de Madame Arnaud : 22 CP + 4 CE1
Classe de Madame Roy : 19 CE1 + 7 CE2
Classe de Madame Guillin : 16 CE2 +9CM1
Classe de Mesdames Gureghian et Vyt :
9 CM1 + 15 CM2
Classe de Madame Garin : 10 CM1 + 15 CM2
Classe de Madame Groslon : ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)
Les classes des petites, moyennes et grandes sections sont accompagnées au quotidien par les ATSEM : Marie-Reine Rivière, Cathy Gindrey et Maéva Palma.
Les enfants ont également retrouvé toute l'équipe d'animation du Pôle Enfance. Frédérique, Marie, Nadia, Nathalie, Steven et Thibault, sous la responsabilité de Sélim, gèrent les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir. Une partie de l'équipe est également présente sur le temps d'accueil de loisirs du mercredi. Nous sommes heureux d'accueillir Michel, tout nouvel animateur, qui a rejoint l'équipe après les vacances de la Toussaint.

Clin d'œil à Edith et Véronique qui, derrière leurs fourneaux, préparent de bons petits plats pour tout ce petit monde.

Très belle année scolaire à tous, en prenant toutes les précautions nécessaires dues à la crise sanitaire toujours présente.

ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

15 jeunes Mionnezans, 8 filles et 7 garçons, scolarisés en CM1, CM2, 6ème ou 5ème se sont portés candidats, constituant ainsi une liste unique avec de nombreuses idées et projets pour notre commune.
Un bureau de vote a été installé dans la salle méli-mélo vendredi 9 octobre, et les jeunes ont ainsi pu s'exercer dans leur rôle de citoyen en votant dans les mêmes conditions que les adultes. Les CM1 et CM2 scolarisés à l'école de Mionnay ont pu venir sur le temps scolaire, tandis que pour les autres enfants, le bureau de vote est resté ouvert jusqu'à 18h00 pour qu'ils puissent aussi venir voter. 64 jeunes électeurs se sont exprimés. Les résultats ont été proclamés le soir même.
Camille Chovet et Bastien Gaysse entament ainsi leur 2ème mandat au sein du CMJ. Quant à Gaïa et Jules Berthier, Louis et Victor Cuchet, Elisa Davin, Lucie Fayard, Mila Gabriele, Noah Goujon, Paul Hayes, Noam Hetzel, Anna-Rose Picquier, Siloé Sauer, et Anaïs Vallier, ils commencent leur premier mandat.
L'intronisation des jeunes élus a eu lieu samedi 10 octobre en présence de Monsieur le Maire, des 3 premiers adjoints et des responsables du CMJ. Après un discours de Monsieur le Maire pour les féliciter de leur implication au sein de notre commune, les jeunes élus se sont présentés et ont exposé leurs idées. Ils ont hâte de commencer les séances de travail !
Nous leur souhaitons un bon mandat !

TOUS À VÉLO !

Dans le cadre de son accueil de loisirs du mercredi 30 septembre, le Pôle enfance a fait appel aux services du club de vélo de Mionnay pour initier les enfants aux plaisirs d'une sortie. Cette activité fut une réussite et les enfants étaient ravis !
Merci aux bénévoles et accompagnateurs.
Avec Enthousiasme,
L'équipe d'animation

CCAS – REPAS DES AÎNÉS ET THÉÂTRE "LES COMPAGNONS DE LA VIOLETTE"

Habituellement, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) organise en début d'année deux événements incontournables pour nos seniors et pour l'animation de notre village : le repas convivial des aînés en janvier et la représentation théâtre des compagnons de la violette en février.
Nous avions commencé à préparer ces manifestations toujours très appréciées, mais l'évolution des mesures sanitaires nous oblige à les suspendre pour le moment, à notre grand regret.
Si le printemps nous accorde une pause, nous étudierons la possibilité d'organiser le repas au mois d'avril.
En attendant, nous vous demandons de prendre soin de vous pour mieux vous retrouver dès que nous pourrons nous rassembler.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Depuis une dizaine d'années, chaque mardi après-midi, les commerçants du marché sont présents devant la mairie.
Actuellement, le marché est constitué de différents stands :

- Fruits et légumes,
- Fruits secs et condiments,
- Fleuriste,
- Fromager,
- Charcutier-traiteur,
- Libraire spécialisé pour les jeunes générations,
- Camion pizzaiolo,
- Camion Crêperie.

La municipalité a une réelle volonté d'améliorer et de dynamiser ce service offert aux Mionnezans.
La commission municipale en charge du marché hebdomadaire a rencontré à la rentrée les forains. Malheureusement, le dernier recensement montre un fléchissement de la fréquentation du marché. L'équipe municipale va tout faire pour inverser cette tendance.
Et qui mieux que vous peut nous faire part de vos attentes ? N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques / idées / suggestions pour le bon développement de ce marché.

Nous tenons à votre disposition l'adresse email de la mairie pour vous permettre de vous exprimer à ce sujet librement et anonymement : mairie@mionnay.fr

Toutes vos suggestions seront analysées par la commission municipale en charge du marché hebdomadaire ainsi que les forains. Ensemble, nous essayerons de répondre au mieux à vos attentes !
Nous espérons vous voir très nombreux chaque mardi de 16h00 à 19h00 sur la Place Alain Chapel, sans oublier votre masque.

CÉRÉMONIE DU POUSSEY

Chaque année, le premier samedi de septembre a lieu la traditionnelle cérémonie du Poussey qui rend hommage aux héros du camp Didier.

Ce 5 septembre, Laurent Tronche, historien et adjoint au patrimoine de Miribel, a mis à l'honneur Léon Joseph Vacher, en présence des élus de Faramans, Mionnay, Montluel et Tramoyes, du Sénateur Patrick Chaize et des anciens combattants porte-drapeaux.

Léon Joseph Vacher est né le 3 novembre 1904 à Lyon. Marié, père d'un enfant, il avait son magasin de cycles à Miribel. En ce 31 août 1944, les maquisards ont quitté la forêt en deux groupes, le premier est conduit par Raymond Mollard. A l'approche de Meximieux, la colonne s'est disloquée en petits groupes. Léon Joseph Vacher et un autre résistant sont faits prisonniers et emmenés à Bourg-Saint-Christophe. Pendant toute la journée, Léon Joseph est employé à transporter des munitions. Puis les Allemands l'emmènent dans leur retraite au sein de leur leur Etat-major installé à Dagneux. Le 2 septembre 1944, vers 6 heures, après le départ des soldats allemands, son corps est découvert en bordure de la rivière "le Cottey". Une plaque commémore le lieu.
Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mionnay ont, comme à l'accoutumée, déposé une gerbe de fleurs pour honorer la mémoire des résistants du camp Didier ; et c'est avec beaucoup d'émotion que l'assistance a écouté des membres de la famille Baise interpréter « le chant des partisans ».

Malheureusement, en raison des mesures sanitaires, le traditionnel verre de l'amitié n'a pu être offert aux personnes présentes, mais ce n'est que partie remise...

6 ÉCHOS DE LA VIE MUNICIPALE

UN SKATEPARK À MIONNAY !

L'équipe du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), en place en 2017, avait travaillé sur un projet de skatepark sur notre commune.
Après l'étude des devis et de la faisabilité, ce projet avait été présenté au conseil municipal des adultes.
L'emplacement prévu à côté du city stade était le lieu idéal pour les skateurs. Avec l'accord des élus adultes, il avait été demandé aux jeunes d'attendre le démarrage de la construction de la salle polyvalente afin de réaliser les travaux en même temps et de limiter les coûts.
Aujourd'hui c'est chose faite, le skatepark va passer de la promesse à la réalité. La patience des jeunes élus du CMJ a été récompensée !
L'emplacement est déjà matérialisé par un enrobé spécial qui n'attend plus que les éléments de glisse, dont l'installation est prévue durant l'automne. Alors avis aux jeunes Mionnezans : préparez d'ores et déjà vos genouillères, coudières, protège-poignets et casques !

TRAVAUX SNCF

Comme vous avez pu le constater, les passages à niveaux de Mionnay ont été fermés durant plusieurs jours au cours de cet été.
SNCF Réseau, propriétaire et gestionnaire du réseau ferré national, a réalisé d'importants travaux de modernisation de la voie Lyon/Bourg-en-Bresse.
C'est pourquoi du 29 juin au 6 novembre, des travaux de pérennisation des infrastructures ont été réalisés entre les Echets et Villars-les-Dombes sur la voie 2 qui n'avait pas pu bénéficier d'une régénération complète lors du doublement de la voie en 2008.
Les travaux ont été essentiellement effectués en journée avec fermeture totale de la ligne entre Sathonay et Bourg-en-Bresse du 29 juin au 28 août. Des autocars de substitution ont desservi toutes les gares entre Bourg-en-Bresse et Sathonay avec maintien de quelques trains entre Sathonay et Perrache.
En quelques chiffres, le programme de l'opération c'est :
- 11430 m de relevage,
- Remplacement de 5940 traverses,
- 4959 m de renouvellement de ballast,
- 488 m de renouvellement de voie ballast,
- 221 m de renouvellement de ballast et de traverses,
- 40 personnes mobilisées,
- Coût : 8,2 Millions d'euros entièrement financés par SNCF Réseau.

DES TRAVAUX SUR LA RD 1083 AU SUD DU VILLAGE

Vous l'avez sûrement remarqué, des travaux d'aménagement de l'entrée Sud de Mionnay ont perturbé la circulation routière depuis cet été. Issus d'un programme général de mise en sécurité de la RD 1083, qui avait été élaboré en 2009, ces travaux permettront :
- De créer un tourne à gauche avec feux tricolores pour l'accès au nouveau lotissement « Le marais » situé à l'emplacement de l'ancienne ferme « Pollet » ;
- De réaliser un cheminement piéton du centre du village jusqu'à l'entrée Sud ;
- D'enfouir les réseaux électriques et de télécommunication ;
- De rénover l'éclairage publique avec la mise en place de lampes LED, plus économes ;
- De créer 8 places de parking.

Avant la réalisation de ces travaux, les réseaux d'eau potable et d'assainissement situés sous la RD ont été rénovés.
Le coût global de l'opération s'élève à 272 000 € HT. Les travaux sont financés à hauteur de 80% par l'aménageur du lotissement « Le marais » dans le cadre d'un projet urbain partenarial. La fin des travaux est prévue mi-novembre.

ZOOM SUR LES BÉNÉVOLES DU PORTAGE DE REPAS

Tous les matins, du lundi au vendredi, les quatre bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune se relaient pour apporter des paniers repas aux bénéficiaires (personnes âgées, malades, handicapées ou isolées). Ce service permet le maintien à domicile le plus longtemps possible des mionnezans tout en leur offrant un confort supplémentaire dans leur vie quotidienne. Outre le repas, c'est aussi le maintien d'un lien social primordial qui est apporté. Si vous souhaitez rejoindre nos bénévoles Claire, Claude, Georges et Marguerite, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous donnera toutes les informations nécessaires. Par avance merci pour votre engagement !
L'équipe du CCAS de Mionnay

EN ROUTE VERS LA REDEVANCE INCITATIVE

La mise en place de la Redevance Incitative (RI) a été fortement perturbée par la Covid19. En effet, la livraison des bacs a pris du retard, et leur distribution se poursuit en déchèteries.
Malgré ces importantes difficultés et afin de permettre un lancement au 1er janvier 2021, comme prévu initialement, il est demandé aux mionnezans habitant en maison individuelle et n'ayant pas commandé ou pas reçu leur container pucé pour la collecte des ordures ménagères, de prendre contact avec la Communauté de Commune de la Dombes (CCD) : 04 28 36 12 12 / service.dechets@ccdombes.fr www.monservicedechets.com

Un questionnaire peut être rempli directement sur le site www.monservicedechets.com (saisir la commune de Mionnay dans l'écran d'accueil puis cliquer sur l'onglet « faire une demande »). Vous y retrouverez également différentes informations telles que la localisation des points de tri, le lieu de dépôt des déchets, les jours de collecte, ...
Attention, à partir du 9 novembre 2020, seuls les containers pucés seront collectés ! Une note d'information sera apposée sur les sacs et bacs non identifiés afin que les usagers non encore équipés se manifestent auprès du service déchets.

7 EN BREF

DES INVITÉES ENVAHISSANTES

Pour beaucoup de mionnezans, il a été difficile cet été de profiter pleinement de sa terrasse, de son jardin ou bien encore de sa piscine...
La faute à qui ? A des invitées surprises, très envahissantes et surtout très piquantes : les guêpes !
La plupart des français ont pu constater cette année une prolifération de guêpes sur l'ensemble du territoire. Mionnay n'a pas été épargné par cette invasion. L'été 2020 fût un été à guêpes !

Mais quelles furent les raisons de cette prolifération ?
- Pour certains, cela est dû au confinement du printemps. Les guêpes ont été moins dérangées pendant leur période de reproduction.
- Pour d'autres, cela est le résultat d'un hiver très doux.
Pour les scientifiques, l'explication est ailleurs mais reste liée au climat : dans la plupart des régions françaises, nous avons eu un hiver et un printemps que l'on pourrait qualifier de stables, c'est-à-dire sans grands écarts de températures, ni de gelées tardives... Tout cela a créé des conditions idéales pour la reproduction des guêpes, qui se sont donc reproduites en nombre, créant ce sentiment d'envahissement tout au long de l'été.
Avec l'arrivée de l'automne, les guêpes se raréfient et nous allons de nouveau pouvoir profiter de nos terrasses et de nos jardins sans risque de piqûre, mais bien emmitouflés dans nos manteaux !

RAGONDINS

Cet été, en vous promenant dans le centre de Mionnay, vous avez peut-être aperçu cette charmante famille de ragondins qui avait élu domicile aux abords du petit ruisseau traversant notre village. Charmante pour certains, mais détestable pour d'autres... Le débat n'étant pas là, les ragondins font partie des animaux classés comme nuisibles pour plusieurs raisons. La principale est que les ragondins créent des réseaux de galeries qui fragilisent ensuite les sols. La mairie a donc dû intervenir au plus vite pour éviter la prolifération de ces rongeurs et leurs nuisances.

UN CONCOURS PHOTO POUR LA COUVERTURE DE L'AGENDA 2021

Tous les ans, en fin d'année, la municipalité offre aux habitants un agenda. Cette année, la commission communication a voulu innover en organisant un concours photo. Les habitants ont eu la possibilité d'envoyer leur plus belle photo de Mionnay, et la photo gagnante sera utilisée pour réaliser la couverture de l'agenda 2021.
Nous remercions tous les participants du concours, et félicitons le/la gagnant(e) ! Afin de garder le suspens jusqu'à la découverte de l'agenda, nous avons choisi de ne pas vous dévoiler de nom...

UN NOUVEAU SITE POUR LA MÉDIATHÈQUE DE MIONNAY

https://mediatheque-mionnay.fr/

Venez découvrir le nouveau site de la médiathèque, interactif et facile d'utilisation. Les usagers inscrits pourront se connecter avec leurs identifiants (disponibles auprès de la bibliothécaire) pour consulter et réserver des ouvrages de la bibliothèque municipale.
Rappel : la Médiathèque a de nouveau ouvert ses portes début septembre avec les consignes sanitaires à respecter.
Toutefois, si vous souhaitez limiter les contacts, le système Drive mis en place le 26 mai dernier est toujours d'actualité. Merci d'appeler le 04.72.26.26.90 pour procéder à vos réservations.

Médiathèque Municipale de Mionnay
Place Alain Chapel - 01390 Mionnay
Horaires d'ouverture actuels
Mardi : 16H00 – 18H30
Mercredi : 10H00 – 12H00
Vendredi : 16H00 – 18H30

8 VIVE LES ASSOCIATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Alors que plusieurs villages ont fait le choix d'annuler cet événement cette année à cause de la COVID, le forum des associations a bien eu lieu à Mionnay ! Le nombre de bénévoles a malheureusement dû être réduit, rendant cette après-midi moins conviviale que les années précédentes, mais petits et grands ont pu venir s'inscrire auprès des associations de la commune. La municipalité ne pouvant pas organiser le traditionnel verre de l'amitié en fin de journée, des élues ont offert café ou thé aux bénévoles qui semblent avoir beaucoup apprécié !
Afin de rendre cet événement possible, les précautions sanitaires ont été respectées : un sens de circulation a été mis en place ainsi que des files d'attente devant chaque stand ; le port du masque était obligatoire ; du gel hydroalcoolique était installé à l'entrée, à la sortie ainsi que sur chacun des stands tenus par les associations.

ATELIER THÉÂTRE « C'EST COMME ÇA QU'ON SCÈNE »

ASCM Théâtre

C'est avec une immense joie et une certaine impatience que douze apprentis comédiens ont retrouvé '' les planches'' le mercredi 16 septembre.
Malgré plusieurs mois d'interruption, notre intervenante Séverine prend soin de pérenniser la bonne humeur et le dynamisme de la troupe, pour aboutir (on croise les doigts !) à une représentation en juin.
Pour cette nouvelle saison et comme nous l'avions espéré, la section théâtre propose un cours dédié aux enfants de 7 à 11 ans, le mercredi de 10h à 11h30.
Visiblement la relève est déjà bien assurée avec douze petites recrues.
Nouvelle saison, nouvelle génération !

Nous comptons déjà sur vous pour nous soutenir lors de nos représentations de fin d'année.

A VOS AGENDAS
- Représentation des enfants le samedi 19 juin 2021
- Représentation des adultes le mercredi 23 juin 2021

Au plaisir de vous voir très vite !

DES CROQ'NOTES MASQUÉS... MAIS DÉTERMINÉS !

CROQ'NOTES MIONNAY

Qu'ils se nomment Anne, Suzy, Georges, Annie, ou bien Pascal(e)
C'est au mois de septembre qu'ils ont repris le chemin des répétitions, dans la salle de motricité de l'école maternelle.

La distanciation et le port du masque les accompagnent à chaque séance. Mais comment faire autrement, dans ce contexte particulier ? Même si leur cheffe de chœur, Emilie Couchet, est masquée pour mener les répétitions, elle reste toujours aussi dynamique !
Tout cela n'entame pas la détermination de la chorale, alors même que le répertoire des « prénoms », débuté l'an dernier, peut enfin se poursuivre afin de parfaire les harmonies comme les chorégraphies.

Le chœur d'hommes a également repris les répétitions le lundi à 20h dans la salle Jean-Jacques Gallet. Le nombre de séances de travail a été augmenté pour soutenir la qualité grandissante de ce chœur. Mais il reste encore des places !
Finalement, la chorale entière sera prête afin d'assurer les trois spectacles prévus le vendredi 26 au soir et le samedi 27 mars (après-midi et soirée) 2021 !

Suivez-nous sur facebook :
https://www.facebook.com/groups/116436978744428/
Contactez-nous par mail :
lescroqnotes@gmail.com

LA COVID N'AURA PAS RAISON DE NOS SANS SOUCI !

ASCM Les 'Sans Souci'

Malgré cette période difficile de crise sanitaire, les « Sans Souci » sont toujours actifs !
Le bureau se réunit régulièrement et cette année, Marie-Odile BERGER a souhaité laisser son poste de trésorière qu'elle occupait avec dévouement. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement !

Elle sera remplacée par Joséphine CORSO, avec Nicole MARTIN comme trésorière adjointe.
Dès le déconfinement, les randonnées ont repris les lundis et jeudis après-midi dans le respect des gestes barrières.

Les amateurs de jeux de cartes se retrouvent les lundis à la salle des « Carrons ».
Et les après-midi jeux du jeudi (14h à 16h30) à la salle polyvalente se dérouleront les 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2020.
Nous rappelons que ces activités sont organisées pour nos adhérents.

D'ores et déjà vous pouvez retenir les dates suivantes :

- le 16 janvier 2021 :
Loto des Sans Souci, (pour tous)
- le 12 février 2021 : Marche Nocturne
- le 4 mars 2021 : Repas Carnaval
- le 29 avril 2021 : Marche du Muguet

Et en projet, (les dates sont à confirmer) :
- Au vu du succès rencontré l'an dernier, une visite aux Crèches d'Oingt en décembre 2020 est prévue.
- Musée de Confluence : en mars 2021
- Parc des Oiseaux : en avril 2021
- Ferme des Planons : en mai 2021
- Train de l'Ardèche : en juin 2021

Toutes ces activités seront adaptées et programmées selon les directives gouvernementales liées à la COVID 19.
Nous remercions tous les bénévoles qui partagent la vie associative de notre section.

BASKET

ASCM Basket

Après 6 mois d'impatience pour nos licenciés, la nouvelle saison a enfin débuté !
Le retour à l'entrainement s'est fait de manière progressive : à partir de mi-août pour l'équipe Sénior, jusqu'au 9 septembre pour nos plus jeunes.

Le confinement et les règles sanitaires actuelles n'ont pas fait perdre l'adresse ou la bonne humeur à nos joueurs et bénévoles. Les premiers matchs officiels disputés par nos équipes U9 et U11 le prouvent, nos jeunes ont brillamment portés les couleurs de Mionnay dans une ambiance restreinte mais conviviale. L'essentiel reste de pratiquer leur activité sportive favorite dans un cadre sécurisé au POM !

PASSAGE DE RELAIS À LA SECTION « COURIR OU MARCHER » DE L'ASCM...

ASCM Courir ou marcher

Arrivé sur la commune en 1994, Jacques Charpentier a d'abord intégré la section Vélo en 1998. Puis, constatant que de nombreux Mionnezans courent sur les chemins de Mionnay chacun de leur côté, Jacques, animé de sa passion pour la course à pied, crée en 2009 au sein de l'ASCM la section Courir... Le succès est immédiat dès la première année avec de nombreux inscrits.
C'est en 2012 que la section Marche voit le jour et c'est Brigitte, l'épouse de Jacques, qui emmène alors une petite bande de marcheurs assidus sur les chemins de Mionnay et des campagnes environnantes.
Depuis, le nombre d'adhérents de cette section très active n'a cessé d'augmenter pour arriver en 2020 à 120 coureurs et marcheurs, toujours « drivés » par notre couple de sportifs.
Les conseils techniques, avisés et bienveillants de Jacques ont permis aux adhérents de se lancer des défis fous comme les 100 kilomètres de Millau, le Marathon du Beaujolais, la SaintéLyon mais aussi de participer à des courses locales juste pour le plaisir d'être tous ensemble et nouer ainsi de belles amitiés.
Après 11 ans d'engagement sans faille, Jacques et Brigitte ont pris la décision de passer la main. Géraldine Devrieux succède ainsi à Jacques au poste de responsable de la section. Elle est épaulée par plusieurs coureurs et marcheurs pour l'organisation des séances.
Tous les membres de la section remercient chaleureusement Brigitte et Jacques pour leur investissement et espèrent les recroiser très bientôt sur les chemins de Mionnay !

10 VIVE LES ASSOCIATIONS

ASCM VÉLO ET VTT

Tout d'abord, bienvenue aux nouveaux (Alice, Olivier et Daniel) et vivement le retour complet de nos grands blessés ou opérés (Thierry, Gigi et Bernard).
C'est une saison très spéciale qui vient de se conclure, tant par la crise sanitaire qui a paralysé et mis en danger toutes les activités associatives que par le retrait du bureau de deux figures emblématiques de notre section, Thierry Joubert et Franck Redaud.
Merci à Franck et Thierry, deux pionniers de la vie associative et sportive de Mionnay au sein de l'ASCM et notamment de la section vélo. Merci pour leur engagement sans économie d'efforts. Puissions-nous faire aussi bien !
Toute notre admiration leur est acquise pour leur engagement dans la noble fonction d'élu à la Commune de Mionnay.

Signalons aussi la sortie du bureau d'Alain Cordier et celles de Joseph Virone et Franck Perret en cours de saison. Nous les remercions vivement pour leur implication, notamment Joseph qui cumulait aussi une fonction d'élu depuis fort longtemps.
Merci à eux aussi.

Pascal Dupupet rejoint le bureau pour renforcer l'équipe. Bienvenue à lui !

Nouveau Bureau : Thierry Mathey, Bernard Arvis, Bruno Simplex, Gilbert Basset- Guillet, Thomas Charrel, Pascal Dupupet, Denis Moulard.

La saison 2019-2020 se clôture positivement grâce aux inscriptions complétées du sponsoring de la société FIC Fournitures Industrielles que nous remercions très chaleureusement. Évidemment dans le contexte Covid de la saison 2019-2020, les recettes ont pâti des nombreux événements annulés. Mais nous avons pu reprendre une petite activité et lister nos projets !

LES PROJETS 2020-2021:
Les sorties : dimanche matin 8h30 (départ), place Alain Chapel, 2 à 4 groupes.
Les sorties du mercredi soir sont maintenues. Départ à 17h30 et un raccourcissement de la sortie, ou une prolongation nocturne avec équipements (lumières et gilets réfléchissants).

- Encadrement de la sortie vélo de 12 enfants du Pôle enfance de Mionnay par Gigi et Pascal.
- Une sortie par mois (si possible) à l'extérieur de nos communes voisines.
- Projet avec le club de Villefranche/Saône. Sorties partagées chez eux ou chez nous.
- Projet d'un rassemblement autour d'un diner avec les adhérents (dès que possible).
- Projets de WE vélo (VTT et Route).
- Projets de sorties transverses avec d'autres sections, notamment la section Courir et Marcher.
- Projet lancé l'année dernière de voyage au Maroc pour un groupe de vététistes (et marcheurs ou accompagnants pourquoi pas) du côté du mont Toubkal (4167m), 2ème sommet d'Afrique.
- Création d'un groupe VTTAE balade (VTT à assistance électrique). Déjà 5 adhérents équipés.
- Création d'un groupe « vélo de route ». Nous recherchons un ou des volontaires pour animer cette activité au sein du bureau.

Enfin, nous vous souhaitons à tous une excellente santé pour continuer à profiter de nos chemins et de nos routes ensemble.
Les inscriptions restent ouvertes, n'hésitez pas à nous appeler ou nous écrire.
Bonne saison et à bientôt sur les vélos.

Les membres du bureau de l'ASCM,
section Vélo-VTT
Ascm.velo.vtt@gmail.com

Bernard, Denis, Gigi, Thierry, Thomas, Bruno, Pascal

Mob Denis : 06 13 97 36 60
Mail : denis.moulard@demzou.fr
Mob Thomas : 06 75 32 22 38
Mail : thomascharrel@yahoo.fr

PARTICULIÈRE CETTE ANNÉE 2020 !!

La première saison de la nouvelle association Mionnay Pro a été un peu... chamboulée.
Le Parcours de la Citrouille en octobre 2019 a permis aux petits comme aux grands de se retrouver, dans un décor d'Halloween, pour déguster une soupe de courge et des crêpes.
Pour la fête des lumières, la distribution de luminions et la tenue de la buvette ont créé au cœur du village une ambiance conviviale autour d'un vin chaud.
Jusque-là, tout se passait bien. Puis la COVID est arrivée et notre St Patrick a été malheureusement annulée. Une énorme déception bien sûr... Mais nous n'abandonnons pas l'idée, alors vivement l'année prochaine. Notez-le !!
On compte sur vous !!

Notez sur vos agendas nos prochaines manifestations (sous réserve d'autorisation liée au contexte sanitaire) :

- Dimanche 6 décembre 2020 :
MARCHE DE NOEL
- Samedi 20 mars 2021 :
CONCERT DE LA ST PATRICK
- Dimanche 2 Mai 2021 :
MARCHÉ DES MÉTIERS

Si vous aussi vous êtes entrepreneur, commerçant ou artisan, habitant ou travaillant sur Mionnay, contactez-nous à l'adresse suivante :

mionnaypro@gmail.com et retrouvez-nous sur notre page FACEBOOK.

LUDOTHÈQUE

La ludothèque est ouverte tous les samedis de 10h30 à 12h dans la salle Méli-Mélo de l'école élémentaire (entrée par le parc de jeux d'enfants).

Nous vous invitons à venir découvrir nos armoires qui regorgent de jeux pour petits et grands joueurs, enfants et adultes, novices et experts ; des jeux à jouer en solitaire, à 2, 4 ou 20 ... Vous trouverez les grands classiques tels que le Cluedo, le monopoly, le trivial poursuit, Risk, mais aussi des jeux plus actuels : Escapes games, Mystérium, Dice Forge, Blanc manger coco...
La nouveauté de cette année : une mallette sensorielle pour les tous petits.
Sur l'agenda au dos de la lettre de Mionnay, sur notre site Facebook ou celui de la maire, vous retrouverez toutes les dates de nos après-midis et soirées jeux.

Plus de 500 jeux vous attendent !

12 SITUATION SANITAIRE

Les coronavirus sont une famille de virus qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme les détresses respiratoires du MERS, du SRAS ou du COVID-19. Le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau coronavirus, nommé SARS-CoV-2. La maladie provoquée par ce coronavirus a été nommée COVID-19 par l'Organisation mondiale de la Santé – OMS. Depuis le 11 mars 2020, l'OMS qualifie la situation mondiale de pandémie : l'épidémie est désormais mondiale.

L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 EN FRANCE

Alors que l'on se préparait à la deuxième vague d'épidémie de COVID-19, la situation sanitaire à la fin du mois d'octobre 2020 est plus sévère que ce que les scientifiques avaient prévu. Les nombres de nouveaux cas confirmés, des nouvelles hospitalisations et nouvelles admissions en réanimation ainsi que les décès pour COVID-19 sont en nette augmentation. A fin octobre 2020, on compte désormais :
- Plus d'1 235 000 cas confirmés en France ;
- Près de 36 000 décès pour COVID-19.

LE RETOUR DE L'ATTESTATION

Face à cette évolution brutale de l'épidémie, le Gouvernement a été contraint de prendre des mesures drastiques pour désengorger les hôpitaux et sauver le plus de vies possibles. La France est de nouveau confinée a minima jusqu'au 1er décembre, avec quelques variantes par rapport au premier confinement du printemps qui avait été très difficile à supporter pour beaucoup d'entre nous.
- Les écoles, collèges et lycées restent ouverts ;
- Les services publics continuent de fonctionner ;
- Le travail continue, avec une généralisation du télétravail ;
- Les visites des personnes âgées en maisons de retraites et dans les EHPAD sont autorisées.

Par contre, de nombreux établissements recevant du public, les bars et les restaurants sont fermés, et les réunions privées et rassemblements publics sont interdits. Les déplacements doivent être justifiés et chacun doit avoir en sa possession une attestation.

TESTER, ALERTER, PROTÉGER

Toute personne porteuse de symptôme(s) ou identifiée comme étant un cas contact doit se faire tester. Le site https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid mis en place par le Gouvernement permet de localiser les lieux de prélèvements des tests RT-PCR près de chez soi.

Afin de stopper les chaînes de contamination, les personnes positives au COVID-19 doivent fournir la liste de tous leurs contacts récents à l'Assurance Maladie pour que ceux-ci soient alertés rapidement. Également, les Français sont invités à télécharger l'application #Tousanticovid qui, basée sur le Bluetooth, informe les personnes lorsqu'elles ont été à proximité d'une personne diagnostiquée positive.

Enfin, les personnes contacts ou positives ont la responsabilité de protéger les autres en s'isolant au moins pendant 7 jours.
Retrouvez tous les conseils pour agir contre le virus sur internet : https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr/#introduction
L'objectif ? Tenir jusqu'au vaccin attendu à l'été 2021.

QUI EST CONSIDÉRÉ COMME PERSONNE À RISQUES FACE À LA COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19. Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entrainer des soins en réanimation, voire un décès :
- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire
- Les femmes enceintes au 3e trimestre de grossesse.

Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Après 65 ans, même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.
L'âge est un facteur aggravant face au virus : en France, plus de 9 personnes sur 10 décédées de la COVID-19 ont plus de 65 ans.

SOLIDARITÉS

En cas de coups durs, peu de Mionnezans connaissent les différents services et lieux d'accueil à leur disposition.

Voici donc un petit récapitulatif des dispositifs existants :
Le service téléphonique « Ain solidarité j'écoute » : numéro d'appel unique, le 3001, un service d'accueil vous écoute pour répondre à toutes les demandes d'aides, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

La Maison de Services Au Public de la Dombes : la Communauté de Communes de la Dombes propose un service de proximité gratuit aux usagers du territoire pour offrir un soutien aux démarches administratives (principalement en matière d'emploi et de prestations sociales). Permanence à Saint-André-de-Corcy les mercredis matins de 9h à 12h, contactmsap@ccdombes.fr

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) a pour principale mission la prise en charge des personnes âgées faisant face à des situations plus ou moins complexes. C'est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées et à leurs familles informations, conseils et orientations (aide à domicile, solutions d'hébergement en établissement, aide aux aidants, accompagnement dans les démarches, etc). Le CLIC vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 17h à Villars les Dombes - 37 rue du collège.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mionnay (CCAS) exerce une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il assure différentes missions directement orientées vers la population de la commune : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions... Renseignements à l'accueil de la mairie au 04 72 26 20 20.

Retrouvez tous les autres partenaires sociaux sur notre site internet www.mionnay.fr, rubrique "vie sociale".

CET HIVER, PENSEZ À DÉNEIGER !

Un grand merci à toutes les bonnes âmes qui, pendant cette période de Covid, portent assistance aux plus fragiles. Une nouvelle fois, votre attention pour les autres doit se mobiliser. Chacun d'entre nous doit s'acquitter de l'entretien de son trottoir au droit de son habitat, que l'on soit locataire ou propriétaire de son logement (ou le syndic de copropriété dans certains cas).
Pensez bien à anticiper la météo, en balayant votre trottoir et peut-être celui de votre voisin si ce dernier n'est pas en état de santé pour répondre à son obligation.

Comment entretenir son trottoir ?
En cas de neige et de gel, il est possible d'utiliser du sel, du sable, des cendres ou même de la sciure de bois. Il est conseillé d'utiliser du sable autour des plantations et des arbres afin de ne pas abimer les racines avec le sel.
Le déneigement doit s'effectuer tout du long de l'habitation en faisant attention de ne pas boucher les caniveaux, les bouches d'égout, les canalisations afin de permettre l'écoulement des eaux.
Attention, ne vous débarrassez pas du surplus de neige sur la chaussée ou chez le voisin !

13 VIE PRATIQUE

HORAIRES D'HIVER DES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES, 1ER OCTOBRE 2020 – 31 MARS 2021

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY :
Horaire d'ouverture :
9h à 12h30 / 13h30 à 17h.
Fermée le mardi toute la journée et le mercredi matin.

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE VILLARS-LES-DOMBES
Horaire d'ouverture :
9h à 12h30 / 13h30 à 17h.
Fermée le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée.

La présentation d'une carte à puce est obligatoire pour accéder aux déchèteries.

LES COULISSES MIONNEZANES

JOURNÉE DU PATRIMOINE « MIONNAY, RICHE DE SON PASSÉ », UNE VRAIE RÉUSSITE !

Le dimanche 20 septembre, dans le plus grand respect des règles sanitaires, plus de 320 visiteurs se sont empressés de visiter l'ancien restaurant de la route de Lyon, ouvert à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Curieux de découvrir (ou redécouvrir pour les plus chanceux) ce lieu emblématique de notre village, tous ont apprécié l'exposition qui était installée à l'intérieur des anciennes salles de réception.

La thématique, cette année, était « Patrimoine et éducation, apprendre pour la vie ». L'occasion était trop belle pour nous de ressortir l'exposition sur l'école de Mionnay, réalisée il y a plusieurs années par l'ASCM Patrimoine. Les photos étaient toujours aussi belles et les travaux de recherche toujours aussi passionnants. De fil en aiguille, de contacts en contacts, nous avons récupéré également des panneaux de photos retraçant l'histoire du village (formidable travail de Corinne Gallet et d'Annie-Claude Carmona), de la chartreuse de Polleteins, ainsi que des documents provenant des archives départementales. Le char, qui habituellement fleurit l'entrée de Mionnay, a fait sa réapparition dans les jardins du restaurant, accompagné des outils d'antan qui attendaient sagement chez Roger Dufays.

Et voilà, l'exposition était prête, il ne restait plus qu'à la mettre en scène dans ce lieu unique. Armés de balais, chiffons à vitre et de beaucoup d'huile de coude, nous avons passé deux jours à nettoyer les salles qui allaient accueillir notre exposition, pendant que les employés du service technique de la mairie ont débroussaillé sous un soleil de plomb les jardins envahis de mauvaises herbes. Monsieur Delorme a même rejoint notre équipe pour enlever la mousse de la cour !

Enfin, nous étions prêts à accueillir le public le dimanche 20 septembre. Le soleil était de la partie, les visiteurs aussi. Nous n'espérions pas une telle affluence !

Alors merci à tous ceux qui ont participé à cette magnifique journée : toute l'ancienne équipe de l'ASCM Patrimoine (qui cherche des volontaires pour se reformer paraît-il !), au service technique de la mairie, aux bénévoles et membres du conseil municipal. Les commentaires sur la page facebook de la mairie prouvent à quel point nos citoyens sont curieux et fiers de leur village : « Des émotions et une préservation de notre patrimoine, belle réussite », « bravo, très bonne initiative », « Merveilleux, merci à toute l'équipe organisatrice ».

L'ATELIER AUTO de la Dombes
MÉCANIQUE CARROSSERIE TOUTES MARQUES
GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE
PRÉ-CONTRÔLE TECHNIQUE
PARE-BRISE - VENTE VO-VN
SERVICE CARTE GRISE
Horaires
8h00 - 12h30
& 14h00 - 19h00
09 67 17 19 30

PIETRAPOLIS.fr
immobilier
Agence BENOIT-BON
165, rue du Commerce,
01330 Villars-les-Dombes
Tél. : 04 74 98 30 35
www.pietrapolis.fr

SAS BARNEOUD
Boucherie
Charcuterie
Traiteur
BOUCHERIE BARNEOUD CHARCUTERIE TRAITEUR
199, Place de la Croix Blanche - 01390 ST ANDRÉ DE CORCY
09 50 98 95 10

S.A.S. GAGNAIRE SRATE
Les partenaires de votre eau...
L'eau dans l'industrie, les collectivités, l'habitat
Adoucissement - Déminéralisation - Osmose inverse
Livraison sel - Contrat maintenance - Réparation toutes marques
Vente - Installation adoucisseurs
1, lot les Platanes - BP 4 St André de Corcy - 01390 MIONNAY
Tél 0 478 910 238 Fax 0 478 918 296
gagnaire-sa@wanadoo.fr

AV RENOVATION
Électricité générale
Neuf & rénovation
Dépannage - Mise en conformité
Finition intérieure
2960, chemin de Beau Logis 01390 MIONNAY
Téléphone : 06 65 68 38 91 – Fax : 04 78 76 44
23 – Contact@avrenovation.fr
SAS au capital de 10000€

APHIL SERVICES
PLOMBERIE
SANITAIRE CHAUFFAGE
Philippe BOULOGNE
Prestataire de Services
2 Hameau des Alouettes 01390 MIONNAY
Port. 06 17 52 84 27 Tél / Fax 04 37 26 00 62
www.aphilservices.fr

Christophe SASSI
Artisan Carreleur
Depuis 1998
388 grande rue, 01390 MONTHIEUX
Mail : sassicarrelage@free.fr
06 03 46 26 52

L'AGENDA DU TRIMESTRE

VACANCES SCOLAIRE

VACANCES DE NOËL :
Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin

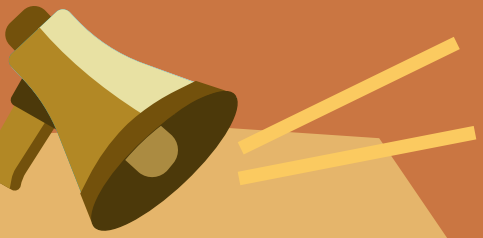

LES ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS DANS L'AGENDA SONT **SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS OU SUPRIMÉS** EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION SANITAIRE DU PAYS.

LE NOUVEAU CONFINEMENT À COMPTER DU 30 OCTOBRE 2020 A **CONTRAINT NOS ASSOCIATIONS À SUSPENDRE LEURS ACTIVITÉS TEMPORAIREMENT.**

DÉCEMBRE

VENDREDI 4 : Vente de sapins – Sou des écoles – Cours d'école
VENDREDI 4 : Conseil municipal – 20h30 – Salle du Conseil
SAMEDI 5 : Permanence – Un Parr'Ain Emploi – 9h à 11h - Salle des Carrons
DIMANCHE 6 : Marché de Noël – Mionnay Pro – 10h à 18h
Salle polyvalente (nouvelle)
DIMANCHE 13 : Après-midi jeux – Ludothèque – 14h - salle méli-mélo
SAMEDI 19 : Collecte des bouchons – CMJ – 10h à 12h - Salle du Conseil

JANVIER

SAMEDI 9 : Galette et portes ouvertes - ASCM Basket – POM
SAMEDI 2 : Permanence – Un Parr'Ain Emploi – 9h à 11h - Salle des Carrons
DIMANCHES DU 3 JANVIER AU 14 MARS : Tournoi interne – TCM – POM
SAMEDI 9 : Vœux de la municipalité – 10h30 – Salle polyvalente
VENDREDI 15 : Galette du tennis – TCM – Salle polyvalente
SAMEDI 16 : Loto – ASCM Sans souci – 14h – Salle polyvalente
DIMANCHE 17: Après-midi jeux – Ludothèque – 14h – Salle méli-mélo

FÉVRIER

VENDREDI 5 : Vente de pizzas – Sou des écoles – Salle des carrons
VENDREDI 5 : Conseil municipal – 20h30 – Salle du Conseil
SAMEDI 6 : Permanence – Un Parr'Ain Emploi – 9h à 11h – Salle des Carrons
DIMANCHE 28 : Après-midi jeux – Ludothèque – 14h – Salle méli-mélo

MARS

VENDREDI 5 : Conseil municipal – 20h30 – Salle du Conseil
SAMEDI 6 : P'tit Déj' de l'emploi – Un Parr'Ain Emploi – 9h à 11h - Salle des Carrons
SAMEDI 13 : Exposition de peintures – ASCM Peinture – Salle polyvalente
DIMANCHE 14 : finales du tournoi interne – TCM - POM
VENDREDI 19 : Soirée jeux – Ludothèque – 20h – Salle méli-mélo
SAMEDI 20 : Concert de la St Patrick – Mionnay Pro – Salle polyvalente
DIMANCHE 21 : Chasse au trésor – Sou des écoles
VENDREDI 26 : Spectacle – Chorale « Les Croq'Notes » – 20h30
Salle polyvalente
SAMEDI 27 : Spectacles – Chorale « Les Croq'Notes » –
après-midi et soirée – Salle polyvalente

AVRIL

VENDREDI 2 : Conseil municipal – 20h30 – Salle du Conseil
SAMEDI 3 : Permanence – Un Parr'Ain Emploi – 9h à 11h – Salle des Carrons
VENDREDI 9 : Vente de pizzas – Sou des écoles – Salle des carrons